

APPEL D'OFFRES

Recherche d'investisseurs ou de repreneurs en plan de cession

Société en conciliation
Articles L. 611-7 et L. 642-1 et suivants du Code du commerce

**AGENCE CONSEILS EN COMMUNICATION
(SECTEUR GRAND OUEST)**

Effectif : entre 0 et 50 salariés

Chiffre d'affaires : entre 1 et 5 M€

**La date limite de dépôt des offres est fixée au
18 avril 2025 à 12h00**

Pour obtenir un dossier de présentation, s'adresser à :
Tiphany GUILBOT, Cabinet THEVENOT PARTNERS
26, Boulevard Vincent Gâche - 44200 Nantes
Mail : tguilbot@thevenotpartners.eu
Réf : TG4942

*Accès à une data room après description, identification du candidat et
signature d'un engagement de confidentialité.*

Article L. 611-15 du code de commerce : « Toute personne qui est appelée à
la procédure de conciliation ou à un mandat ad hoc ou qui, par ses
fonctions, en a connaissance est tenue à la confidentialité. »